

POINT D'INFORMATION VACANCES DE PRINTEMPS 2020

Après quatre semaines de confinement et d'un travail scolaire hors-normes, les vacances de printemps débutent le vendredi 10 avril au soir et se terminent le dimanche 26 avril au soir.

Les quatre semaines passées ont amené chacun à s'adapter, à découvrir des modalités de travail et d'apprentissage qui ont pu se révéler compliquées et parfois anxiogènes. S'ajoute à cela la fatigue habituelle liée à une période de travail scolaire de 6 semaines.

Dans ce contexte perturbé, il convient de respecter pleinement la période de vacances afin que chacun puisse se reposer dans de bonnes conditions et couper avec les enjeux d'apprentissage.

De même, les équipes pédagogiques doivent bénéficier de ce temps de repos faisant suite à des conditions et méthodes de travail également hors-normes. Durant ces deux semaines, les enseignants et personnels de vie scolaire ne seront pas joignables.

Pour toute situation d'urgence, le service social en faveur des élèves demeure disponible :

actionsociale-eleves-44@ac-nantes.fr

Service National d'Accueil Téléphonique d'Enfance en Danger : tel 119

C'est pourquoi, il a été demandé aux enseignants de ne pas donner de travail durant les vacances, ou bien, de se limiter à un travail « ludique », culturel, mais pas contraignant.

Il est également possible de ne donner aucun travail.

Pour les classes de 3^è, des devoirs peuvent être donnés avec modération, avec une charge limitée. Aucun devoir « type brevet » ne sera demandé pour la rentrée, au plus tôt pour la seconde semaine après les vacances.

Les apprentissages reprendront après cette période de vacances. Un soutien scolaire et de nouvelles modalités d'accompagnement spécifique seront alors proposés.

Pendant ce temps de repos, nous vous proposons des activités ludiques, artistiques et culturelles (voir articles CDI et Escalado), et surtout nous vous invitons à prendre le temps de se reposer et de se détendre.